

Une nouvelle taxe locale pour les Français en 2018 ?

L'État est à la recherche d'économies, aussi petites soient-elles. Du moins, ça fait des années que c'est le cas et dès 2018 une nouvelle compétence va passer des mains de l'État et des régions/départements à celles des communes : la gestion des inondations ou, plus précisément, des cours d'eaux, barrages et autres zones humides. C'est la compétence GEMAPI.

Une compétence nouvelle qui n'est pas financée

Le 1er janvier 2018, selon un programme voté il y a plusieurs années de ça sous François Hollande, les communes vont récupérer la compétence GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Une compétence qui va tomber entre les mains de 1 266 intercommunalités.

Jusqu'à présent, c'était l'État et surtout les régions et les départements qui s'en chargeaient et qui payaient les travaux et autres interventions. Lorsque cette nouvelle compétence va tomber entre les mains des intercommunalités, ces dernières devront donc lui attribuer une part de leur budget. Or, comme tout le monde le sait, le budget des communes et autres intercommunalités est déjà très réduit et en baisse constante car le gouvernement cherche, là aussi, à faire des économies d'échelle.

Une nouvelle taxe pour les habitants : la taxe GEMAPI

Augmenter les dépenses d'un côté ne peut se faire qu'en augmentant les recettes ou en réduisant les dépenses ailleurs. C'est le choix que devront faire les communes et intercommunalités : sacrifier certaines dépenses pour financer la compétence GEMAPI ou bien taxer leurs habitants. Une taxe existe : elle peut atteindre 40 euros par an et par personne.

C'est un coup dur pour les habitants alors que le gouvernement a annoncé la suppression de la taxe d'habitation, une de ses grandes promesses de campagne. Au final, une nouvelle taxe pourrait voir le jour et ce dès 2018. Elle ne sera que de quelques euros, en théorie, puisque peu de communes opteront pour le plafond de 40 euros. Mais ça reste une nouvelle taxe et les Français ne risquent pas d'être contents.